

# Mouthiers-sur-Boëme Vivre à

N° 195  
Novembre  
2000

**BULLETIN**  
**d'Information Locale**  
édité sous la responsabilité  
du Conseil Municipal  
de Mouthiers sur Boëme



«71 ans de différence entre Gaëtan et... Gaëtan» (Photo Alain PORTE).

## SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 12/10.....p 2

Gros Plan :

Consultation d'entreprises ..... p 3

Dictée à l'ancienne ..... p 4

Extincteurs dans la commune .. p 5

Enquête santé publique ..... p 5

Centre Social Infos ..... p 6

Assemblée Générale MJC ..... p 7

Etat Civil ..... p 8

Agenda ..... p 8

Equipe de rédaction :

L-P Carrier, B. Gervais  
J-Y Le Turdu, J. Révéreault

Mise en page et impression :  
Composerservices Angoulême  
RC 86 B 0280

## LE MOT DU MAIRE

Nous vous avons parlé en MARS dernier de la mise en place du tri sélectif en DECEMBRE 2000 ; nous y sommes presque, et les premières collectes vont débiter le 4 décembre prochain.

Cette première étape nous semble très importante, et chacun doit agir pour que ce soit une réussite complète. Le tri sélectif existe déjà dans d'autres secteurs, par apport volontaire des consommateurs sur des sites prédéfinis.

Dans notre département, la collecte au porte à porte a été privilégiée pour nous simplifier la tâche, et permettre ainsi à chacun de pouvoir bénéficier de cette avancée nécessaire dans le traitement de nos déchets.

Vous avez certainement déjà pris connaissance du courrier explicatif de monsieur ROUX, président du syndicat départemental, courrier accompagné du dépliant succinct mais explicite.

Ce nouveau service représente un coût supplémentaire sur votre redevance "ORDURES MENAGERES" et il serait dommage de supporter cette nouvelle dépense sans utiliser au maximum les possibilités offertes.

La société ECO EMBALLAGES participe financièrement à l'opération, et cette participation sera directement liée au volume traité. Nous avons donc intérêt à réduire le volume de nos ordures ménagères traditionnelles pour augmenter celui des emballages recyclables.

Il est bien évident que l'intérêt général de l'environnement est en jeu, et que nous devons être partie prenante dans cette opération tant pour nous mêmes que pour les générations futures.

244 ambassadeurs du tri ont été recrutés par le SYNDICAT DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS, dont 55 pour le SUD CHARENTE.

Ces personnes vont vous rendre visite, à compter du 6 novembre, afin de vous donner toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de ce nouveau service : la raison de ce nouveau tri, quels produits sont concernés, les modes de stockage, les fréquence et jour de collecte pour votre secteur, etc...

N'hésitez pas à poser toutes vos questions aux ambassadeurs lors de leur passage. Les deux ambassadeurs recrutés pour Mouthiers sont : Monsieur LALEMEND Christophe et Madame ALMEIDA Carmen (voir page 3).

**Sachons donc suivre les consignes pour la propreté de notre planète.**

Cécile FORGERON

## LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 12 octobre 2000

### ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal décide de fixer :

- Les redevances d'assainissement à 8,08 francs le m<sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001.
- La participation au raccordement au réseau public d'assainissement à 3 246 francs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

### CHEMIN DE GRANDE RANDONNÉE :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la création, par le Conseil Général, d'un chemin de grande randonnée d'une longueur totale de 230 km et qui traverserait la Commune.

### CHARENTE NATURE :

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition de Charente Nature qui offre la possibilité de planter un ou plusieurs arbres sur la commune suite à la tempête du 27 décembre 1999. Le Conseil Municipal choisit le lotissement communal des justices pour cette plantation.

### CONCESSIONS CIMETIERE :

Le Conseil Municipal décide de maintenir la répartition du produit des ventes de concessions du cimetière communal, à savoir 1/3 pour le CCAS, 2/3 pour la Commune.

### LOGEMENTS SOCIAUX OPDHLM :

Le Conseil Municipal décide de modifier sa délibération du

7 septembre du fait que l'acte de vente du terrain sera effectué par acte administratif et non par acte notarié. Les frais seront à la charge de l'OPDHLM.

### ALARME MAIRIE :

Le Conseil Municipal choisit la Sté Protec Alarme pour l'installation d'une alarme dans les locaux de la mairie.

### PARTICIPATION CLASSE EREA :

Le Conseil Municipal accepte de verser la somme de 200 francs à l'EREA (classe d'adaptation) pour permettre le séjour d'un enfant de la Commune à une classe transplantée dans la Vienne.

### CARRIERES CESAR-LAFAURE :

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'exploitation d'une carrière de grès ferrugineux sur la Commune de Chadurie.

### ACHAT PARCELLE DE TERRAIN :

Le Conseil Municipal décide d'acquérir une parcelle de terrain au bourg de Mouthiers d'une superficie de 44 m<sup>2</sup> pour la somme de 600 francs.

### LAGUNES D'ASSAINISSEMENT :

Suite aux problèmes d'infiltrations d'eau causés par les ragondins sur les lagunes d'assainissement situées dans les marais, le Conseil Municipal demande que la DDA étudie le problème et propose des solutions efficaces.

### ROND-POINT RD 12 PLACE DE LA GARE :

Le Conseil Municipal accepte le devis du géomètre concernant un levé topographique nécessaire à la poursuite de l'étude.

### LOGO :

Le Conseil Municipal choisit la présentation du logo de la Commune qui sera imprimé sur le papier à lettre de la mairie.

### AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU CHAMP DE FOIRE :

Le Conseil Municipal décide de remplacer les bornes prévues sur le champ de foire, par des jardinières, mieux appropriées au site.

### FOYER SPORTIF :

Suite à l'ouverture des plis après appel à concurrence auprès des entreprises, et vu le peu de réponses obtenues, une consultation sera lancée auprès d'autres entreprises.

### MODIFICATION AU RESTAURANT SCOLAIRE :

Suite à l'ouverture des plis après appel à concurrence auprès des entreprises, et vu le peu de réponses obtenues, une consultation sera lancée auprès d'autres entreprises.

## GROS PLAN Consultation d'entreprises pour un marché public

Le projet de foyer sportif au stade, s'établit à un peu moins de 241 000 Frs. Pour ce montant, la procédure officielle (Code des marchés publics) permet de choisir les entreprises qui réaliseront les travaux après une simple consultation. En effet, en dessous de 300 000 Frs, ce Code, dans son article 321 exonère de toute formalité de publication à fin de publicité. C'est le maître d'œuvre, en l'occurrence l'architecte, qui va coordonner les travaux au nom de la commune qui est maître d'ouvrage.

Rien n'empêche la commune de passer un marché formalisé comme cela est obligatoire pour les opérations situées entre 300 000 et 700 000 Frs et qui font aussi l'objet d'une consultation d'un nombre restreint d'entreprises. Au delà de 700 000 Frs un appel d'offre ouvert permet à n'importe quelle entreprise de présenter une offre. Un cahier des charges établi par le maître d'œuvre permet aux entreprises de chiffrer leurs propositions techniques et financières au travers d'un acte d'engagement.



(Photo Alain Porte)

## CONSEILS EN TOUS GENRES



«...municipal du siècle» (Photo Alain PORTE).



«...d'établissement du foyer logement» (Photo Alain PORTE).

## PARLONS-EN...

Le conseil municipal extraordinaire du samedi 7 octobre nous a permis de découvrir comment certains projets communaux ont vu le jour au cours du siècle qui s'achève. Ainsi, 80 ans ont séparé la première délibération relative au groupe scolaire de celle qui fermant le dossier, permet sa construction en son emplacement actuelle. D'autres délibérations ont éclairé le siècle et les changements survenus, comme celui de l'âge de la scolarité obligatoire conduisant à modifier la taille

du mobilier scolaire pour des élèves forcément plus grands, etc. Le travail de recherche effectué à cet occasion par quelques passionnés autour de l'association Boème patrimoine doit être remercié. Pour cela, et pour que chacun puisse connaître un peu plus de l'histoire communale, nous avons décidé qu'en l'an 2001, nous tiendrons une rubrique régulière Chronique municipale du XX<sup>ème</sup> siècle. Nous nous retrouverons donc au siècle prochain pour des rendez-vous avec le siècle passé. ■

## INTERCOMMUNALITE

### LES AMBASSADEURS DU TRI SERONT CHEZ VOUS CE MOIS-CI.

Entre le Lundi 6 novembre et le vendredi 2 décembre, vous allez recevoir la visite de Carmen Almeida ou de Christophe Lalemend. L'une et l'autre sont les ambassadeurs de la collecte sélective des déchets ménagers. Vous les reconnaîtrez facilement, grâce à leur blouson et à leur carte attestant de leur mission. Ils vous expliqueront comment se met en place ce nouveau service. Ils vous remettront un guide pour vous accompagner au cours des premières semaines de cette nouvelle collecte qui débutera le 4 décembre.



Carmen ALMEIDA



Christophe LALEMEND

Enfin, il ou elle vous donnera deux rouleaux de sacs translucides jaunes. Ce sont ces sacs qui serviront exclusivement à la collecte des journaux, des magazines, des canettes métalliques, des bouteilles plastiques et des briques alimentaires. Réservez-leur votre meilleur accueil.

## Adultes :

17 participants (dont un ado de 16 ans).

Félicitations pour les 3 élèves de 6<sup>ème</sup> qui ont désiré se mesurer à leurs aînés : Marie LEBECQUE, Cannelle PLIER et Layla CURMI.

Moyenne des fautes : 2,5

Notation :

Accents et majuscules 1/4 de faute, trait d'union 1/2 faute, accords, orthographe du mot 1 faute, conjugaison 1 faute.

Les fautes les plus courantes ont été les traits d'union à "bien-aimé" et à "beaux-arts", la majuscule à "Etat" et à "Messieurs".

Mais il ne fallait pas oublier le "s" de "discours" et il était préférable de penser que "comice" s'écrit avec un seul "m" et un "c".

Dans l'ensemble, les participants semblent avoir pris du plaisir à se retrouver quelques années en arrière. Les

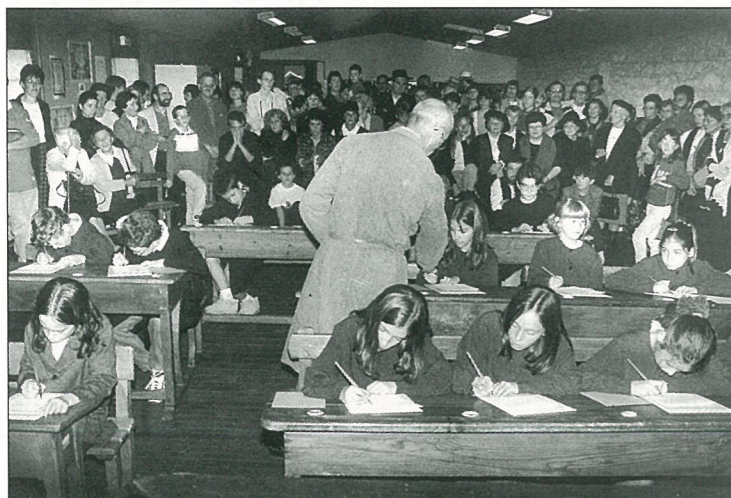


«La dictée de Louis Paul Carrier...» (Photo Alain PORTE)

candidats à la dictée peuvent retirer leurs copies à la mairie.

Pourquoi n'envisagerait-on pas une "dictée" chaque année ? (mais pas au porte-plume, et avec plus de confort pour écrire). L'idée est séduisante.

## Enfants :



«...quelle classe !» (Photo Alain PORTE)

Paradoxalement, le texte (de niveau certificat d'études primaires), bien que simplifié, a posé quelques problèmes difficiles à solutionner : certains mots étaient soit inconnus, soit trop méconnus pour être écrits sans erreurs.

Je pense aux "entrailles", à "monstrueuse", aux "tôles" et aux "secousses souterraines".

Mais, finalement, mise à part sa longueur, le texte n'a pas posé de difficultés aux enfants.

Et certaines copies, bien qu'écrites à la plume (ce qui est peu courant de nos jours), mériteraient bien une place dans une vitrine.

15 enfants de CM2 ont participé. La moyenne des fautes, sur les 62 premiers mots (actuellement, les dictées sont de 60 à 65 mots), se monte à 10 fautes. Mais les meilleurs n'ont totalisé que 4 et 5 fautes en tout. Et ils sont tous à féliciter !



«Comme dans une cours d'école ancienne, rondement animée»



«ZigZag devant la caméra de France 2»

## Liste des extincteurs mis en place par la municipalité dans divers points de la commune :

"Forge" chez M. de BEAUCE  
 "Chemin de la chauveterie" chez M<sup>me</sup> LUC  
 "Rue de la Boème" café de la Boème  
 "La Rochandry" chez M.NADJI  
 "La Rochandry" chez M.MASSIEAU  
 "La Combe au roi" chez M.MAILLE  
 "La Pradillerie" chez M.DEVIGNE  
 "Grandchamp" chez M.PLOQUIN  
 "La Péreuse" chez M<sup>me</sup> LAPOUGE  
 "Les chaumes" chez M.MARTY  
 "Les Sigogneaux" chez M.MAINGOT  
 "Les Fontaines" chez M.MAINGOT  
 "Les Marais" chez M.BRETAUD  
 "Le Grand Guillon" chez M.JOBIT

"Le Grand Guillon" chez M<sup>lle</sup> NOMPEX  
 "La Gaillarderie" chez M.JOBIT  
 "Le Brisset" chez M.DEMPURE  
 "Le Châtaignier" chez M.VINCENT  
 "Le Roc" chez M.BONJEAN  
 "La Foy" chez M.GAUTHIERS  
 "La Rivière" chez M<sup>me</sup> HOUIS  
 "Le Petit Guillon" chez M.BARCOUZAREAUD  
 "Le Rosier" chez M<sup>me</sup> BOURDEAU  
 "La Bussière" chez M.NICOLEAU  
 "Les Sicauds" chez M.CLAPAUD St.  
 "Chez les rois" chez M.CRUEIZE  
 "Chez les rois" chez M.ALLERON

"Boisblet" chez M.DUBOYS de LAVIGERIE  
 "La Cabane" chez M.VALLAT  
 "Le Grand Poineau" chez M<sup>me</sup> AUBRON  
 "Le Portail" chez M.BOUREAU  
 "Le Morineau" chez M.GUILLOTEAU  
 "Les Gagniers" chez M.MARTIN  
 "Les Reigniers" chez M.GALOIS  
 "Les Groies" chez M.COUSSEAU  
 "Gersac" chez M.DENEPOUX Lucien  
 "Gersac" chez M.BASLAND  
 "Gersac" chez M. DENEPOUX René  
 "Les Forêts" chez M.COURREGES

### RAPPEL

Permanence de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie dans les locaux de la mairie.

**Mercredi**  
**13h15 à 14h30**

## Ne mélangez pas les déchets de soin à risques infectieux avec vos ordures ménagères

COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

La DDASS rappelle qu'il est interdit de mélanger aux ordures ménagères des déchets anatomiques ou infectieux. Les déchets ménagers ne doivent contenir aucun produit susceptible de blesser les préposés chargés de l'enlèvement, ou constituer une impossibilité pratique pour leur collecte et leur traitement.

Il appelle l'attention des particuliers, comme notamment les diabétiques qui, sur prestations médicales, se font des injections. Les aiguilles et les objets coupants ou tranchants, et d'une manière plus générale les déchets d'activités de soins à risques infectieux, ne doivent pas suivre la filière des ordures ménagères, mais être récupérés pour être éliminés dans des filières spécialisées.

Il est également rappelé aux professionnels de santé que les déchets d'activités de soins à risques infectieux doivent être remis à des entreprises spécialisées pour être traités dans des conditions réglementaires.

## Enquête sur la santé publique

Depuis le 23 octobre dernier, onze étudiant(e)s en 1<sup>ère</sup> année à l'école d'infirmières d'Angoulême mènent, dans le cadre de leur formation, une étude sur le thème de la santé publique. Cette étude va les amener à consulter les différents services ainsi que les habitants de la Commune sur une période de quelques mois (jusqu'en février 2001).

Ces jeunes filles et jeunes gens peuvent donc se présenter chez vous dans les semaines à venir, et vous poser des questions relatives à leur étude. Ils seront munis d'une carte de l'école d'infirmières qu'ils devront vous présenter. Vous pourrez contacter la mairie à tout moment pour vous assurer de la bonne foi de votre visiteur.

### AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Menu : Apéritif ; Potage ; Salade gourmande ; Paëlla ; Salade ; Fromage ; Dessert ; Café ; Vin ordinaire sur table - **Prix : 120 Frs** dont participation au téléthon.

**Inscriptions : M<sup>me</sup> NEBOUT 05.45.64.05.00 - M. RIVET 05.45.67.93.70.**

### DINER DANSANT

**Mouthiers**  
**25 novembre**

## A.D.M.R.

L'ADMR couvrant les secteurs de Claix, Plassac, Vœuil, Voulgézac et Mouthiers, a recruté un jardinier professionnel pour effectuer les travaux de jardinage (tonte des pelouses, ramassage des feuilles, ...) des cinq communes précédemment citées. Il est disponible à ce jour.

De plus, nous rappelons que l'ADMR propose divers services :

- l'assistance aux personnes âgées et handicapées (préparation des repas, lever, coucher, toilette, soutien moral ...)
- gardes de jour ou de nuit 7 jours sur 7 et 24 heures/24
- l'entretien de la maison (repassage, ménage, ...)
- l'aide aux familles (un soutien en cas de grossesse, maladie, hospitalisation ...)

C'est à nous, ADMR, de trouver le meilleur financement, à nous d'effectuer les démarches administratives. Important : les sommes versées sont déductibles pour moitié de vos impôts, dans la limite de 22 500 francs par an pour tous les services de notre association.

Place Petite-Rosselle

Tél. : 05.45.67.06.25

Lundis et jeudis,  
de 14 h à 18 h

Mardis et vendredis,  
de 8 h à 12 h.

## RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

JOUR	PILOTE	TÉL.	PLACE CHAMP DE FOIRE	LIEU DE LA RANDO	POINT DE DÉPART...	...ET HEURE	NB DE KM
Mer. 1 <sup>er</sup> à Di. 5 Nov.	Alain BONNET	05 45 67 83 24		Randon de Caroux *(entre Mgne Noire et Cévennes) avec le Club Alpin. Contactez Alain, si vous êtes intéressé(e)			
Di. 12 Nov.	Ghyslaine D. + Martine G.	05 45 67 98 11	13h30	St-Yrieix	Parking plan d'eau	14h	10
Di. 26 Nov.	Jean LATHIERE	05 45 67 92 53	13h30	St-Angeau	Eglise	14h15	11
Di. 10 Déc.	D. et M. LECHAT	05 45 67 93 42	13h30	Gondeville	Mairie	14h15	12
Mar. 26 à Lun. 29 Déc.	Alain BONNET	05 45 67 83 24		Randon-raquettes en Pyrénées Orientales avec le Club Alpin. Contactez Alain, si vous êtes intéressé(e)			
Di. 7 Janv. 01	D. et M. LECHAT	05 45 67 93 42	13h30	Mouthiers	Champ de foire	13h45	8

Après la rando, galette des rois et calendrier du 1<sup>er</sup> semestre du 3<sup>ème</sup> millénaire !!

\* Plus précisément entre St-Gervais-sur-mare et Olargues.

Compte-rendu de l'alternance des calendriers de «Sentiers de Boème» et de «La Randonnée» de La Couronne, vous pouvez randonner avec La Couronne lors des dimanches où nous n'avons rien programmé.

Sentiers de Boème

Renseignements  
05 45 67 92 53

## SCM SECTION FOOTBALL

### Félicitations

A Yves LASNIER et Pierre DESVAGES pour leur médaille de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

### Ecole de foot

Le mercredi de 14 heures à 16 heures.

### Equipes engagées pour cette saison :

Débutants ; Poussins ; Benjamins ; - 13 ans ; - 15 ans ; A excellence ; B pro 1<sup>ère</sup> ; C 3<sup>ème</sup> division ; Sport loisir (le vendredi).



### "Les potins au Club"

Bon anniversaire à Yves et Ludo !

### Soirée Cabaret haute en couleurs avec "Grain d'folie"

Le prix des places est fixé à 75 francs.

### La folie du samedi soir à MOUTHIERS

Plumes, paillettes et féerie sont garanties. Des tableaux seront présentés. Des chansons "starmania", "titanic".

Pour un soir, monastériens, monastériennes, venez rêver avec le SC Mouthiers football grâce à la troupe "Grain d'folie" et Christophe GOUYOU le chanteur.

Réservations auprès de J. ESCANDE - "le grand guillon" et P. DESVAGES chemin de la croix ronde.

Paiement à la réservation à l'ordre de SCM football.

Pour tous renseignements : LASNIER Yves 05.45.67.28.73 - CHARRIER Didier 05.45.67.84.97

COMBEAUD Alain 05.45.67.97.99

Samedi  
11 novembre  
à 20h30

## CENTRE SOCIAL INFOS...

## et divers

CENTRE DE LOISIRS : Programme des mercredis de novembre et décembre.

Un thème autour du spectacle pour les plus petits.

Des activités d'expression, des déguisements, des activités manuelles pour fabriquer des décors.

Le point fort de ce thème : le spectacle de clowns "Alerte : les arrosés".

13 décembre  
Au théâtre  
d'Angoulême

Les grands ont prévu leur propre programme avec : du sport (hand-ball, basket-ball, badminton, uni-hockey), du dessin et un concours de bande dessinée.

20 décembre  
Grande chasse  
au trésor

FETE DES VENDANGES DES 7 et 8 OCTOBRE.

Le bilan sera fait lors d'une réunion est ouverte à tous.

Des images vidéo seront présentées.

21 novembre  
à 20h30  
Salle de la mairie

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MJC

### Ordre du jour :

- le point sur les actions menées
  - le point financier
  - les élections au Conseil d'Administration
- et pour finir, la MJC offre à tous le pot de l'amitié.

1<sup>er</sup> décembre  
à 18h30

### Soirée : "Voyages vers l'Orient"

Buffet oriental "l'Inde dans votre assiette"

Prix 60 Francs par adulte - 30 Francs par enfant (-16 ans)

A partir de  
20h30

### Concert musical avec "Asian Trip" (entrée gratuite)

Erik Baron à la basse électrique, Thierry Jardinier aux percussions acoustiques et électroniques.

Ce duo puise son inspiration dans les musiques traditionnelles d'Asie, propices à l'improvisation.

Invitation aux voyages, aux couleurs, à la danse, à la découverte des technologies de notre temps.

A partir de  
21h00

Contact :  
05 45 67 84 38

## CINÉMA MJC

Mardi 7 novembre 2000 à 20 heures 30

60 secondes chrono.

Prochaine séance mardi 5 décembre à 20 heures 30

# ETAT CIVIL

## Décès

• Le 3/10 2000 : Raymond RAINARD «50, rue de la Boème»

## Sur votre agenda...

### • NOVEMBRE 2000

- 4 : Repas du foot
- 10 : Calendrier des fêtes 2001
- 11 : Soirée cabaret du foot
- 12 : Bourse aux jouets - Comité des fêtes
- 18 : Repas paroissial
- 25 : Dîner dansant des donneurs de sang

### • DÉCEMBRE 2000

- 2 : Don du sang à Blanzac
- 22 : 4<sup>ème</sup> anniversaire Cercle Des Aînés



## ~ MÉDECINS DE GARDE ~

### NOVEMBRE

1 <sup>er</sup>	Dr ALLIAT	Fléac	05 45 91 08 19
5	Dr FONTANAUD	La Couronne	05 45 67 25 17
11	Dr GAUTHIER	La Couronne	05 45 67 25 17
12	Dr BOUCHERE	Roullet	05 45 66 32 11
19	Dr JOUBERT	St-Michel	05 45 91 42 25
26	Dr COMUZZI	Roullet	05 45 66 42 95

### DÉCEMBRE

3	Dr FREDERIC	La Couronne	05 45 67 25 17
10	Dr MISCHO	Linars	05 45 91 23 24
17	Dr CORBEL	Nersac	05 45 90 59 00
24	Dr DELAGE	St-Michel	05 45 91 42 25
25	Dr PELLETIER	La Couronne	05 45 67 19 39
31	Dr BOURRIQUEN	St-Michel	05 45 91 42 25

Week-end classique : garde de 12h le samedi à 7h le lundi matin.  
 Jour férié de semaine : garde de 18h la veille au lendemain 7h.  
 Deux jours de suite : le changement de garde s'effectue à minuit.

## Le prochain bulletin

Il paraîtra début octobre. Des articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 20 novembre.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.



## CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

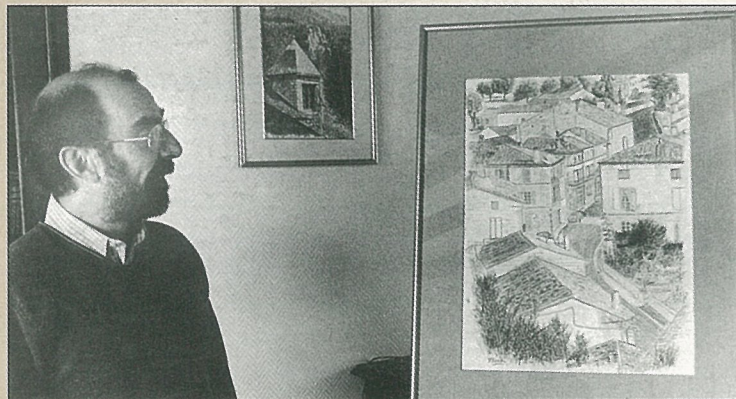
55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

### RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Une grande goule pur jus !



Tiens voilà du dessin ! Jean-Pierre Boudin expose à la MJC.



Jeunes et vieux toujours à la page pour Lecture en fête.

(Photos Alain PORTE)